

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 septembre 2017

COMPTE-RENDU PRESSE

Assistance technique pour les travaux 2017 de réfection de la voirie communale

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'assistance technique établie par l'Agence Départementale des Marais pour les travaux 2017 de réfection de la voirie communale. La convention prévoit un crédit de 15 heures pour un montant de 990,00 TTC.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver l'offre d'assistance technique établie par l'Agence Départementale des Marais pour un montant de 825,00 €, soit 990,00 € TTC,
- autoriser le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Lancement de la consultation pour les travaux 2017 de réfection de la voirie communale

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme de travaux 2017 de réfection de la voirie communale.

Ce projet consiste à aménager la rue de Cavilly, la piste cyclable en cœur et sortie de bourg.

Ceci étant entendu, le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser le lancement de la consultation pour les travaux 2017 de réfection des voiries,
- autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et formalités nécessaires à l'application de la présente décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide à l'unanimité.

Approbation de la modification des statuts du SDEM50 et extension de périmètre

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions des articles L 5711-1, L 5211-17 et L 5211-18 ;

Vu les délibérations n° CS-2017-39 et n° CS-2017-40 en date du 29 juin 2017 par lesquelles le comité syndical Départemental d'Energies de la Manche a accepté à l'unanimité la modification des statuts du syndicat et l'extension de son périmètre d'intervention par l'adhésion de la commune de Torigny-les-villes;

Considérant que le syndicat doit consulter l'ensemble de ses membres concernant ces modifications, et ce, conformément aux dispositions visées ci-dessus ;

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que :

- le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche exerce aujourd'hui la compétence fondatrice et fédératrice d'autorité organisatrice de distribution publique d'électricité,
- les évolutions législatives et réglementaires récentes, dont la loi de transition énergétique du 17 août 2015 et ses décrets d'application, ont modifié le champ d'intervention des autorités organisatrices de la distribution d'électricité,
- il convient de modifier les statuts du syndicat pour proposer aux membres une nouvelle compétence (art. 3.2. 3 : « Infrastructures de recharge à l'usage de véhicules au gaz (GNV) ou hydrogène ») ainsi que la mise à jour de certaines compétences du syndicat et missions complémentaires.
- ces statuts modifiés entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Après avoir pris connaissance du projet de statuts, le Conseil municipal, est invité à :

- accepter la modification des statuts proposée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche,
- accepter l'adhésion de la commune de Torigny-les-villes au SDEM50.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide à l'unanimité.

Dotation 2017 pour le concours des Maisons fleuries

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des modalités d'organisation du concours des maisons fleuries 2017.

Le Conseil Municipal est invité à :

- attribuer pour le concours des maisons fleuries 2017 une dotation de 1 000.00 €,
- confier au jury le soin d'organiser la réunion de remise des prix au cours de laquelle il sera distribué des « bons d'achat » à présenter chez les commerçants en relation commerciale avec la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide à l'unanimité.